

98 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018 / BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2018, Monsieur le maire demande au conseil municipal de constater les résultats suivants.

	RÉSULTAT CLÔTURE 2017 (A)	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT (B)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018 (C)	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2018 A-B+C
INVESTISSEMENT	- 305 633,56 €		- 391 158,52 €	- 696 792,08 €
FONCTIONNEMENT	1 468 701,91 €	1 000 000,00 €	667 187,67 €	1 135 889,58 €

RESTES À RÉALISER 2018 (INVESTISSEMENT)	
RÉCETTES	1 907 728,51 €
DÉPENSES	1 333 393,38 €
SOLDE (D)	574 335,13 €

L'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2018 (résultat de clôture en fonctionnement) est donc égal à 1 135 889,58 € (A-B+C).

Le résultat de clôture de l'exercice 2018 en investissement corrigé du solde des restes à réaliser est égal à - 122 456,95 € (A+C+D), il est négatif, il y a donc un besoin de financement en investissement au 31 décembre 2018.

Il est également proposé d'affecter 537 543,05 € en réserves de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, puisque le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la manière suivante.

Affectation obligatoire (compte 1068 = besoin de financement investissement)	122 456,95 €
Solde disponible (= résultat de clôture 2018 fonctionnement)	1 135 889,58 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	537 543,05 €
Total 1068	660 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002 = résultat de clôture – affectation au 1068)	475 889,58 €
Résultat d'investissement à reprendre (ligne R 001 = résultat de clôture 2018 investissement)	- 696 792,08 €